



LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL

Rue de la Ville d'Orly – Bergevin – Zones des petites industries – 97110 POINTE A PITRE
0590 21.28.88 Site internet www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr – E-mail : sgeneral@lgfoot.fr



DEMANDE D'ENGAGEMENT « Football d'Animation » 2021/2022

Dossier à retourner **complet** au plus tard le **06 décembre 2021**
Délai à respecter **IMPERATIVEMENT**

Club : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° d'Affiliation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

LIBRE

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code Postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Ville :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tél. officiel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Fax officiel :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail officiel (n° d'affiliation@lgfoot.fr) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **@lgfoot.fr**

Couleurs 1^{er} Jeu

Maillots : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Shorts : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Chaussettes : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Gardiens : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Référent du Football D'Animation

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Prénom** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. **Lieu de naissance** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de licence : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code Postal : Choisissez un élément. **Ville** : Choisissez un élément.

Téléphone : domicile : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Portable** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Travail** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Fax** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

LES COTISATIONS

1- CATEGORIE U12

(Sont concernés les licenciés U12-U11 et U10 au nombre de 3 maximum)

Plateau U12 (Equipe 1)..... (gratuit)
Plateau U12 (Equipe 2)..... (gratuit)
Entente..... (Gratuit)

2- CATEGORIE U10

(Sont concernés les licenciés U10-U9 et U8 au nombre de 3 maximum)

Plateau U10 (Equipe 1)..... (gratuit)
Plateau U10 (Equipe 2)..... (gratuit)
Plateau U10 (Equipe 3)..... (Gratuit)
Entente..... (Gratuit)

3- CATEGORIE U9

(Sont concernés les licenciés U9-U8 et U7)

Plateau U9 (Equipe 1)..... (gratuit)
Plateau U9 (Equipe 2)..... (gratuit)
Plateau U9 (Equipe 3)..... (Gratuit)
Entente..... (Gratuit)

4- CATEGORIE U7

(Sont concernés les licenciés U7-U6 et pré débutant)

Plateau U7 (Equipe 1)..... (gratuit)
Plateau U7 (Equipe 2)..... (gratuit)
Plateau U7 (Equipe 3)..... (Gratuit)
Entente..... (Gratuit)

DECLARATION DE TERRAINS- (FOOT D'ANIMATION)

TERRAIN N° 1

Nom du Stade :

Adresse :

..... Code Postal : Ville :

Contact (Responsable installation) : Nom : Prénom :

Bureau : Portable : Mail officiel :

Plateaux école de football : oui non

Nombre de places : Tribunes..... Gradins.....

Monsieur le Président du club et Mr/Mme.....

propriétaire du terrain, certifient que le club aura la jouissance du stade aux dates prévues pour le bon déroulement des compétitions organisées par la ligue Guadeloupéenne de Football.

Cachet du club et signature du Président

Cachet et signature du Propriétaire du terrain

IMPORTANT

Les obligations relatives à la mise à disposition des infrastructures par les collectivités locales engagent le club dans le respect des règlements en vigueur concernant les installations sportives dont l'article 236 des Règlements généraux de la Fédération Française de Football, en ce sens, elles doivent être complétées totalement et avec attention le présent document.

« Tout club dont le terrain est indisponible le jour du match peut être pénalisé de la perte du match. Tel est le cas notamment, pour la fermeture d'un terrain par son propriétaire, si l'arbitre déclare ledit terrain praticable ou s'il est mis dans l'impossibilité de pouvoir accéder au terrain »

DECLARATION DE TERRAINS - (FACULTATIF)

TERRAIN N° 2

Nom du Stade :

Adresse :

..... Code Postal : Ville :

Contact (Responsable installation) : Nom : Prénom :

Bureau : Portable : Mail officiel :

Plateaux école de football : oui non

Nombre de places : Tribunes Gradins

Monsieur le Président du club et Mr/Mme
propriétaire du terrain, certifient que le club aura la jouissance du
stade aux dates prévues pour le bon déroulement des compétitions organisées par la ligue
Guadeloupéenne de Football.

Cachet du club et signature du Président

Cachet et signature du Propriétaire du terrain

IMPORTANT

Les obligations relatives à la mise à disposition des infrastructures par les collectivités locales engagent le club dans le respect des règlements en vigueur concernant les installations sportives dont l'article 236 des Règlements généraux de la Fédération Française de Football, en ce sens, elles doivent être complétées totalement et avec attention le présent document.

« Tout club dont le terrain est indisponible le jour du match peut être pénalisé de la perte du match. Tel est le cas notamment, pour la fermeture d'un terrain par son propriétaire, si l'arbitre déclare ledit terrain praticable ou s'il est mis dans l'impossibilité de pouvoir accéder au terrain »

CACHET DU CLUB ET SIGNATURES

Cachet du club

Président

Responsable école de
football

Secrétaire Général

